

SUPP^{er} Union syndicale Solidaires

Syndicat **U**nitaire et **P**luraliste du **P**ersonnel

Le syndicat des salariés de THALES

**LE SYNDICAT qui nous donne
le pouvoir d'agir**



Etablissement de Limours

Thales LAS
Elections Professionnelles
Du 23 au 25 septembre 2025

Le syndicat pas comme les autres

SUPPer existe dans Thales par la volonté des salariés

SUPPer est un syndicat 100% Thales créé en 1993 par des salariés déçus du syndicalisme conventionnel et résolus à constituer une force indépendante et autonome au service exclusif des salariés.

→ L'indépendance de SUPPer n'est pas un slogan électoral ! Ses représentants sont libres dans leurs décisions et actions.

SUPPer un ADN syndical sans équivalent dans Thales



FINANCEMENT

Le financement du syndicat est **uniquement assuré par les cotisations des adhérents**, Aucune contribution financière du Groupe, ou subvention extérieure !

FONCTIONNEMENT

Chaque section syndicale de SUPPer est **autonome dans ses décisions** qui sont le reflet des échanges et des résultats des consultations faites auprès des salariés.

Nos principaux thèmes revendicatifs au plus près des attentes des salariés

- **Les salaires** et autres rémunérations (part variable, intéressement, participation, autres primes, égalité femme homme, handicap, ...),
 - **L'emploi, le temps de travail et la charge de travail**,
 - La santé au travail, les risques psychosociaux (harcèlement, stress, surcharge ou sous charge) et les conditions de travail au quotidien,
 - La formation professionnelle et le maintien dans l'emploi,
- SUPPer privilégie la défense de l'intérêt collectif et sera toujours présent pour vous défendre individuellement.

2022-2025 : nos luttes marquantes pour défendre nos droits

RETROACTIVITE

- Thème central et récurrent durant la mandature. SUPPer s'est battu avec les salariés pour que Thales applique rétroactivement les augmentations salariales à tous. C'est un **exemple de défense collective** impliquant les salariés (200 dossiers déposés auprès des tribunaux).

REORGANISATION PERMANENTE ET TRANSFERTS D'ACTIVITES

- SUPPer a **analysé et dénoncé** dans les Comités Sociaux Economiques des transferts d'activités avec suppression de postes qui ne sont pas justifiés. Seul SUPPer a **demandé et obtenu** une commission de suivi pour que tous les salariés bénéficient du même traitement (transfert de la finance vers TGS).
- SUPPer s'est **opposé** à l'intensification des délocalisations vers le Brésil, le Canada, la Roumanie, les EAU, Singapour, Australie et Arabie Saoudite (CWS, IAS, OME, SFE de SRA).

REMUNERATION (NAO, rémunération variable, P+I)

- SUPPer a toujours refusé le jeu de dupes des NAO. Les salariés le savent, SUPPer a été moteur **chaque année** dans les intersyndicales. L'implication de vos représentants a été visible et décisive !

Enjeux à venir

Pourquoi voter SUPPer ?



Un nécessaire changement d'orientation syndicale

L'absence d'indépendance des Organisations Syndicales majoritaires de Thales facilite la casse sociale : mise en place de la Nouvelle Convention de la Métallurgie, dégradation de nos conditions de travail, perte de nos rémunérations, suppressions de postes, délocalisations à outrance, inflation des Risques Psycho-Sociaux...

Afin d'établir un réel contre-pouvoir lorsque nécessaire, donnez une majorité à SUPPer en votant pour ses candidats **dès le 1^{er} tour des élections du CSE !**



Pour une véritable politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises

Nos biens communs (la Terre et sa biodiversité) doivent être considérés comme un sujet central par l'ensemble des élus du CSE. La course sans fin du Groupe pour la performance financière ne peut plus ignorer les conséquences de la surexploitation des ressources, la surproduction de déchets et la surconsommation énergétique (utilisation de serveurs pour l'IA).

En donnant la majorité à SUPPer, vous exigez la mise en place d'un plan d'actions significatives pour limiter l'impact de Thales sur les ressources naturelles.



Priorité à la santé des salariés

SUPPer s'engage à poursuivre les travaux de prévention et d'évaluation des risques en participant activement aux commissions et lors des visites aux postes de travail.

Les élus SUPPer considèrent qu'un effort supplémentaire doit être fait sur les « antennes » des sites principaux, notamment en médecine et inspection du travail de proximité et tenue des registres légaux de Rennes, Toulouse, Châtelleraut, Vélizy et Eurosam.



Respect du droit du travail – Défense des acquis – Droits nouveaux

Face aux attaques contre nos droits dans l'entreprise, SUPPer défend le respect du Code du travail ainsi que nos acquis sociaux. SUPPer agit aussi en justice pour de nouveaux droits.

→ SUPPer privilégie toujours les négociations au niveau le plus proche des salariés !



Rôle des élus au CSE et gestion des Activités Sociales et Culturelles (ASC)

Pour SUPPer, le CSE ne se limite pas aux ASC mais doit en priorité défendre les droits collectifs et individuels des salariés. Vos élus SUPPer continueront à exercer activement le droit d'alerte et les réclamations.

SUPPer s'engage à respecter la représentativité issue des élections pour plus de démocratie dans la gestion du CSE et revendique une redistribution transparente et équitable au bénéfice du plus grand nombre.

SUPPer revendique une augmentation de la dotation des CSE pour s'aligner sur les meilleures pratiques en vigueur dans Thales.

Le site internet SUPPer : un outil créé par nos militants



<https://syndicatsupper.fr>

Ce site est un outil au service des salariés

Vous y trouvez les accords Groupe et sociétés, nos tracts, nos fiches thématiques explicatives, les dernières actualités, la revue de presse, les liens vers les informations Solidaires.

